

ÉCOLE JEAN-LEMAN

Projet de procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement
de l'école Jean-Leman, tenue le 28 septembre novembre 2022.

PRÉSENCES

Présent	Absent		Présent	Absent		
X		Céline Huot	parent	X	Aude Gilone	enseignante
X		Valérie Bernier	parent	X	Valérie Broquet	enseignante
X		Emilie Poirier	parent	X	Gaétan Bonneau	enseignant
X		Carl Simard	parent	X	Audrey-Ann Poulin	enseignante
X		Emmanuelle Tardif	parent	X	Lisa Roy	personnel de soutien
X		Jessica Girard-Landry	parent	X	Rachel Poirier	SDG
				X	Sylvie Beauchemin	directrice
				X	Nathalie Bourdeau	dir. adjointe

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Ouverture de la rencontre à 19 h 05.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 22-23.292

Mme Beauchemin, directrice, fait la lecture de l'ordre du jour du 28 septembre 2022.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Valérie Bernier, membre du personnel, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU NOUVEAU VOLET FINANCIER ET DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT AU SDG (Art. 77.2 de la L.I.P.) 22-23.293

Mme Rachel Poirier, responsable du service de garde, présente la nouvelle grille de tarification avec l'outil de calcul ainsi que les règles de fonctionnement.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Huot, parent, d'adopter la grille tarifaire et les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année 2022-2023 tel que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 21-22 (Art. 82 et 110.4 de la L.I.P.) 22-23.294

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Rachel Poirier, responsable du service de grade, d'adopter le rapport annuel 2021-2022 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. RÉOLUTIONS

22-33-292 Lecture et adoption de l'ordre du jour

22-23.293 Adoption de la grille tarifaire et les règles de fonctionnement du service de garde

22-23.294.1 Adoption du rapport annuel 2021-2022

22-23.294.2 Levée de l'assemblée.

7. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 18 octobre à 19 h.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE 22-23-295

M. Gaétan Bonneau, enseignant, propose la levée de l'assemblée à 19h31.

Sylvie Beauchemin

Directrice